Il ne se passe pas de semaine dans notre beau pays sans que les limites ne soient dépassées en ce qui concerne le respect minimal dû à l'être humain.

A moins que, comme ne le suggère le traitement qu'ils subissent, les étrangers ne soient pas tout à fait des humains. Comment justifier, sinon, l'évacuation des campements de fortune à coups de bottes et sans relogement de personnes déjà à bout de forces ?

Comment justifier les coups de matraques et le gazage d'une centaine d'exilés de Calais, enfants compris, par des CRS ce lundi 16 novembre ?

Et comment supporter, s'il s'agit d'être humains, que le gouvernement ait inscrit dans la Loi de Protection de l'Enfance les tests osseux.

Suite à ces tests, des mineurs sont emprisonnés, rejetés à la rue, renvoyés de force dans leur pays. Fait-on des tests osseux aux enfants français avant de les mettre à l'abri s'ils sont à la rue ou avant de les inscrire à l'école ?
Pour justifier son refus de l'amendement visant à les interdire, le gouvernement, par la voix de Laurence Rossignol, explique à l'Assemblée Nationale ce 18 novembre 2015 que c'est un sujet délicat pour les départements.

Elle évoque également la situation liée à la période dans laquelle nous sommes. « Pas la semaine, la période ! » s'empresse-t-elle d'ajouter.

En France, donc, les êtres humains naissent libres et égaux en droits. La Déclaration des Droits de l'Homme ne semble pas concerner ceux qui sont nés hors de nos frontières. Ce ne sont peut-être pas tout à fait des hommes.

L'Histoire nous a appris qu'à partir du moment où l'on cesse de considérer l'autre comme un homme, les limites que l'on s'impose vis-à-vis de lui disparaissent laissant la voie ouverte aux pires traitements.

Cela, malheureusement, devient encore plus vrai sous état d'urgence.

Ce qui se passe est grave. Nos manifestations, nos pétitions, nos prises de parole n'influent pas le cours de cette politique déshumanisante. Si notre gouvernement espère de cette façon gagner des voix par rapport à l'extrême droite, c'est bien malheureusement l'inverse qui risque de se produire.

Combien lui renouvèleront leur confiance et leur vote ?
Et quelles conséquences cela aura-t-il ?

Pour vivre ces minutes édifiantes vidéos. Assemblée Nationale (entre 05.25.43 et 05.44.15).